



## **CHAMPIONNAT ATLANTIQUE AFL 2023**

### **AFLI Manche n°5**

## **INSTRUCTIONS DE COURSE**

**11/12 novembre 2023**

**Grade 5A**

**Organiser par  
Le Sport Nautique de l'ouest**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### **1. REGLES**

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles de courses à la voile.
- 1.2 Les règles de classe ILCA
- 1.3 L'annexe T conciliation

### **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

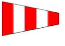
### **3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé au club house. Ils seront également mis en ligne sur le site du club accessible avec le lien suivant : [Lien vers tableau](#)
- 3.2 Le PC course est situé au club house.

### **4. CODE DE CONDUITE**

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

### **5. SIGNAUX FAITS A TERRE**


- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons située devant la terrasse du club house.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu  est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les dates des courses sont :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 11 novembre 2023	14h30	ILCA 7, 6 et 4
Dimanche 12 novembre 2023	10h00	ILCA 7, 6 et 4

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est précisée dans le tableau du paragraphe 6.1




6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange  sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Un briefing coureur pour toutes les classes est prévu :

Date	Heure briefing Coureurs
Samedi 11 novembre 2023	12hr30
Dimanche 12 novembre 2023	9hr15

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Classe	ILCA 4	ILCA 6	ILCA 7
Pavillon			

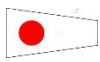

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe de l'avis de course**.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS**

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Intérieure	Parcours
	Parcours trapèze extérieur
	Parcours trapèze intérieur

## 10. MARQUES

10.1 Les marques sont les suivantes :



Départ	Parcours	Arrivée
1 bateau viseur	Bouée cylindrique jaune	2 bateaux comité de course

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont :

- Les berges de l'erdre
- Les mouillages du port breton
- Les pontons du club

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange**  **sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le mât arborant un pavillon orange**  **sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un bateau arborant un pavillon bleu sur un mat coté tribord** et un bateau **un bateau arborant un pavillon bleu sur un mat coté babord**.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 n'est pas modifiée.  
15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :  
15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est pas modifiée les 2 tours sont maintenues.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>
Toutes	30 minutes	45 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le délai de 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).  
16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour toutes les classes, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.  
17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au club house.  
17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents. Avant chaque instruction et conformément à l'annexe T une conciliation pourra être proposée. La conciliation sera tenue par le président du jury. En cas d'instructions celles-ci auront lieu dans la salle du jury située au 1<sup>ère</sup> étage du bâtiment d'accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.  
17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

## 18. CLASSEMENT

- 18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.  
18.2 Courses retirées  
(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.  
(b) Quand **trois** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou des bateaux accompagnateurs.

## 26. PRIX

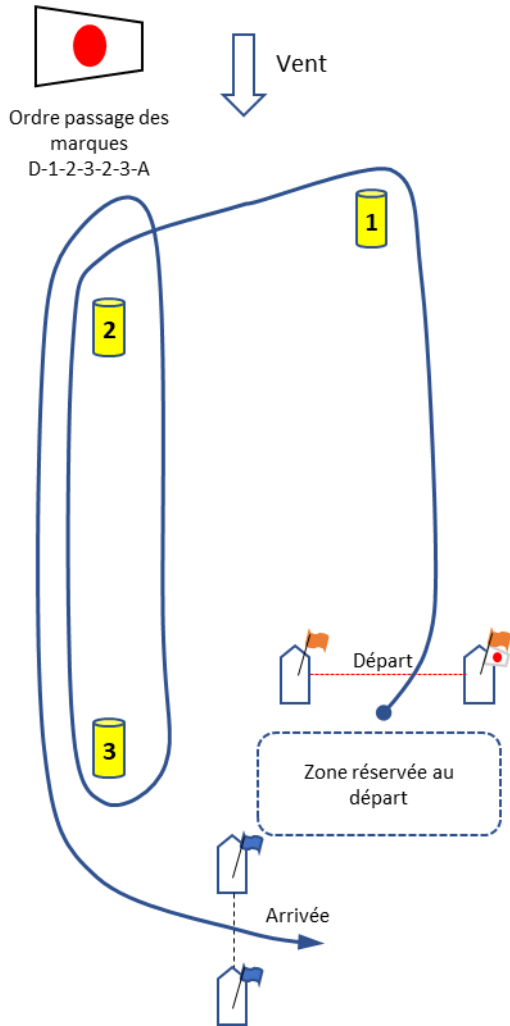
Des coupes ou prix seront distribuées aux premiers des différentes séries : Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des 3 classements (ILCA 7, 6 et 4) La 1<sup>ère</sup> Féminine en ILCA 7, le 1<sup>er</sup> Master ILCA 7 (à partir de 30 ans) et le premier ILCA 6 (à partir de 30 ans), la première fille en ILCA 4

### Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Nicolas MONSTERLEET  
Président-e du jury : Roland DESFORGES  
Commissaire au résultats : Nicole PINCEMY

# ANNEXE PARCOURS

Flamme 1: Extérieur



Flamme 2: Intérieur

